

ÉLECTION
PRÉSIDENTIELLE 2022

GRAND ORAL : LES CONCLUSIONS

Comparateur de programmes



Le 10 mars, la Fédération nationale représentant l'ensemble des sapeurs-pompiers de France a organisé, pour la première fois, un Grand oral de la sécurité civile destiné à interroger les candidats à l'élection présidentielle des 10 et 24 avril prochains sur leur vision des principales évolutions de cette politique publique durant le quinquennat 2022-2027.

En introduction, deux grands témoins, Nicolas Sarkozy et Bernard Cazeneuve, nourris de leur grande expérience en la matière, ont livré leurs visions des principaux enjeux de la sécurité civile pour ces cinq prochaines années.

A l'issue, huit candidats ou leurs représentants reflétant l'ensemble du spectre politique ont pu réagir au constat et aux propositions formulés par les sapeurs-pompiers de France dans leur document d'interpellation publié à l'occasion de cette élection.

Maillage territorial, proximité des secours, évolution des missions, lutte contre les agressions, consolidation du SSSM, réponse capacitaire à l'urgence climatique, promotion du volontariat, adaptation du financement des SIS, soutien à l'innovation, création d'un numéro unique d'appel d'urgence, évolution de l'ENSOSP, résilience et portage politique de la protection civile des populations : après une synthèse des interventions des deux grands témoins, ce comparateur de programmes expose les propositions, qui sont autant d'engagements pris à l'égard des acteurs de la sécurité civile ainsi que des Françaises et des Français sur chacun de ces différents thèmes.

Nous remercions l'ensemble des candidats qui ont bien voulu se prêter à cet exercice inédit, lequel les engage devant les sapeurs-pompiers de France pour le prochain mandat.

Grands témoins

Nicolas Sarkozy , ancien ministre de l'Intérieur, ancien président de la République _____	p 4
Bernard Cazeneuve , ancien ministre de l'Intérieur, ancien Premier ministre _____	p 5

Candidats à l'élection présidentielle

Anne Hidalgo _____	p 6
Valérie Pécresse _____	p 8
Emmanuel Macron représenté par <i>Christophe Castaner</i> _____	p 10
Marine LE PEN _____	p 12
Yannick JADOT représenté par <i>Delphine BATHO</i> _____	p 14
Fabien ROUSSEL représenté par <i>Eliane ASSASSI</i> _____	p 16
Nicolas DUPONT-AIGNAN _____	p 18
Éric ZEMMOUR représenté par <i>Stéphane RAVIER</i> _____	p 20

“
Le monde sapeur-pompier est le monde des sentiments extrêmes, pas le monde des compromis permanents : un monde si différent du monde politique.



Nicolas SARKOZY

CINQ REMARQUES

1

Notre société commet une grave erreur en mettant au cœur de ses politiques ceux qui détruisent, cassent et saccagent ; notre société ignore tous ceux qui donnent à l'intérêt général.

Inversion des valeurs : coupables deviennent des victimes et les victimes deviennent des importuns. Tant de Français se sentent étrangers à cette société qui court chaque jour le risque de l'impuissance (tout le monde peut dire non, personne ne peut dire oui).

2

Sans volontariat, le système de protection civile s'effondre
Impératif d'encourager et récompenser le volontariat, acte généreux et utile

- Chaque année de volontariat devrait apporter un trimestre de retraite supplémentaire : chaque année de volontariat devrait pouvoir rapporter des cotisations supplémentaires, c'est un principe de justice.
- Lycéens et étudiants volontaires doivent bénéficier d'un bonus au moment de l'obtention du diplôme ; la discrimination positive existe mais ignore le volontariat.

3

Les agressions ne s'expliquent pas, elles se sanctionnent : circonstance aggravante automatique dès lors qu'un uniforme est attaqué, peine doublée et automaticité de la peine.

4

Les crises exigent un savoir-faire, une compétence, une pratique, un maillage

- La crise ne se gère que verticalement : un chef, une équipe, une mission
- Gérer une crise est un métier : seule la sécurité civile peut coordonner la gestion des crises
- Favorable à un ministère chargé de la sécurité civile rattaché au ministère de l'Intérieur

5

Grand besoin de simplification de notre système de sécurité civile : 13 numéros d'urgence
 • Besoin de plateformes uniques réunissant tous les services d'urgence, a minima SDIS/SAMU

- Nécessité d'aborder la question de l'inégalité du temps de travail des sapeurs-pompiers professionnels d'un département à l'autre.
- Impératif de ne pas soumettre les pompiers, militaires, et autres fonctions régaliennes à la DETT.
- Permettre la pratique des actes médicaux d'urgence par les sapeurs-pompiers ; le contraire est une insulte à la capacité professionnelle des sapeurs-pompiers
- Les carrières de sapeur-pompier doivent être valorisées : besoin de préfets sapeurs-pompiers (gestionnaires de crises au quotidien), besoin d'expérience de terrain dans le corps préfectoral (gendarmerie, police, pompiers)



Bernard CAZENEUVE

QUATRE REMARQUES

1

La singularité du modèle français de sécurité civile doit être préservée

- Complémentarité SPP/SPV ; sapeur-pompier est le seul service public accessible en quelques minutes sur l'ensemble du territoire.
- Besoin d'un effort national à l'égard des entreprises pour faciliter la disponibilité des SPV ; favorable à l'allègement des charges fiscales des employeurs et à la bonification retraite des volontaires.
- Grande convention Etat, syndicats, organismes patronaux est une nécessité ; besoin de porter à 200 000 le nombre de volontaires.
- La France est le seul pays en Europe en mesure de faire comprendre aux instances de l'UE que le volontariat n'est pas un travail ; la PFUE doit être l'opportunité de faire que l'UE mette derrière elle l'idée de remise en cause du volontariat

2

Singularité dans la cohabitation Etat et collectivités locales

- Modalités de commandement en cas de crises : le ministère de l'Intérieur doit être ministère menant, sinon désordre et inefficacité ; mission claire de coordination interministérielle ; rôle fondamental des préfets comme pilotes de l'action publique dans sa dimension interministérielle au niveau local ; regret quant à la disparition annoncée du corps préfectoral ; ministère de l'Intérieur affaibli ces dernières années ;
- Besoin de davantage de mutualisation d'achats entre les SDIS ;
- Nécessité que l'Etat définisse des orientations claires concernant la sécurité civile ;
- L'ENSOSP doit devenir une école plus ouverte aux territoires, avec une gouvernance plus ouverte aux collectivités territoriales ; besoin de définition de formations à hauteur des enjeux présents et à venir ;

3

Singularité du modèle de mutualisation au plan européen

Impératif de valoriser le pôle d'excellence de Nîmes, mais besoin de moderniser et de développer les moyens nationaux ; nécessité de renforcer la coopération européenne pour faire face aux crises majeures.

4

Reconnaissance à l'égard des sapeurs-pompiers

- Reconnaissance des sapeurs-pompiers professionnels : injustice face à l'exposition au risque
- Besoin d'aller au bout de la réforme fonctionnelle (emplois supérieurs de direction).
- Immense et considérable respect pour ce qu'accomplissent les sapeurs-pompiers.

Anne HIDALGO



1 GARANTIR À LA POPULATION UNE RÉPONSE ÉQUITABLE DE SECOURS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

► **GARANTIR LA PÉRENNITÉ DU MAILLAGE TERRITORIAL POUR UNE COUVERTURE OPTIMALE QUI REPOSE SUR UN MODÈLE HYBRIDE PERFORMANT ENTRE VOLONTAIRES ET PROFESSIONNELS**

► **GARANTIR AUX SAPEURS-POMPIERS LA MAÎTRISE DE L'EMPLOI DE LEURS MOYENS ET LA PROTECTION FACE AUX AGRESSIONS**

- ◆ Mettre un terme aux fermetures d'hôpitaux, maternités
- ◆ Renforcer les moyens dédiés à la santé ; ne plus considérer l'hôpital comme une entreprise : financement assuré par l'évaluation des besoins et non pas par une règle comptable ;
- ◆ Désert médicaux : réforme des études de médecine visant à professionnaliser la 4^e année d'internat de médecine et permettant de positionner les internes dans les déserts médicaux
- ◆ Mettre en place de véritables coopérations entre les acteurs de santé et du secours

► **CONSOLIDER LES SERVICES DE SANTÉ ET DE SECOURS MÉDICAL (SSSM) DES SIS**

2

ÊTRE PRÊT À ASSUMER LES EXIGENCES FUTURES FACE AU DÉFI CLIMATIQUE

► **ACCOMPAGNER MATÉRIELLEMENT LES SIS POUR FAIRE FACE À L'URGENCE CLIMATIQUE**

- ◆ L'UE est l'échelle pertinente de coopération et de mutualisation
- ◆ Le modèle français doit être valorisé au niveau de l'UE, notamment dans la projection internationale des volontaires
- ◆ L'Europe de la défense doit être un moyen de porter la sécurité civile

► **PROMOUVOIR LE VOLONTARIAT**

- ◆ Ouverture de discussions en entreprises en lien avec les syndicats pour protéger et faciliter le volontariat (disponibilité) autour d'un statut juridique
- ◆ Prise en compte du volontariat dans les droits à la retraite et valorisation des compétences
- ◆ L'UE ne doit pas remettre en question le modèle de volontariat
- ◆ Valorisation par des droits (retraite, bénéfices sociaux)
- ◆ Valorisation des acquis professionnels et reconnaissance de compétences (passerelles)

► **ADAPTER LE MODE DE FINANCEMENT DES SIS**

- ◆ Vision stratégique nécessaire et plan d'investissement national
- ◆ Ne pas faire reposer tous les besoins, notamment santé, sur les sapeurs-pompiers

► **INCUBER L'INNOVATION AU CŒUR DES SIS**

3

LA GESTION DES CRISES, UN SAVOIR-FAIRE AU QUOTIDIEN : UNE PLANIFICATION NATIONALE POUR UNE RÉPONSE TERRITORIALE

► **CRÉER UN MINISTÈRE DE LA PROTECTION CIVILE ET DES SITUATIONS D'URGENCE**

- ◆ Défavorable à un ministère dédié mais faire du ministère de l'Intérieur le ministère menant
- ◆ Pilotage national nécessaire
- ◆ Prise en compte de la réalité de terrain nécessaire, association des élus locaux
- ◆ Réforme de la gouvernance de l'ENSOSP pour plus d'ouverture vers les collectivités locales

► **112 : LE NUMÉRO UNIQUE DE LA RÉPONSE D'URGENCE**

► **AMÉLIORER LA RÉSILIENCE DES POPULATIONS**

Valérie PÉCRESSE



1 GARANTIR À LA POPULATION UNE RÉPONSE ÉQUITABLE DE SECOURS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

► **GARANTIR LA PÉRENNITÉ DU MAILLAGE TERRITORIAL POUR UNE COUVERTURE OPTIMALE QUI REPOSE SUR UN MODÈLE HYBRIDE PERFORMANT ENTRE VOLONTAIRES ET PROFESSIONNELS**

► **GARANTIR AUX SAPEURS-POMPIERS LA MAÎTRISE DE L'EMPLOI DE LEURS MOYENS ET LA PROTECTION FACE AUX AGRESSIONS**

- ◆ Renforcer les moyens des services sanitaires et sociaux : former 25 000 soignants, création 4^e année de formation pour les internes en médecine afin de cibler les déserts médicaux ; renforcer le rôle des ambulanciers
- ◆ Aller au bout de la loi Matras : télémédecine, revalorisation de la carence ambulancière, autoriser la pratique des 12 gestes de soins d'urgence
- ◆ Confier aux départements l'ensemble du champ médico-social et en faire l'échelon opérationnel du champ médical (un seul interlocuteur, simplification)
- ◆ Tolérance zéro face aux agressions : introduction de la circonstance aggravante pour une agression de sapeur-pompier et peine plancher d'1 an de prison ferme
- ◆ Anonymat des plaintes des témoins d'agressions de sapeur-pompier

► **CONSOLIDER LES SERVICES DE SANTÉ ET DE SECOURS MÉDICAL (SSSM) DES SIS**

- ◆ Poursuivre la formation des sapeurs-pompiers pour amener ceux qui le souhaitent vers les professions du soin (objectif : avoir 2 fois plus de médecins en 5 ans et + 25 % de paramédicaux)

2 ÊTRE PRÊT À ASSUMER LES EXIGENCES FUTURES FACE AU DÉFI CLIMATIQUE

► **ACCOMPAGNER MATÉRIELLEMENT LES SIS POUR FAIRE FACE À L'URGENCE CLIMATIQUE**

- ◆ Aboutir à la publication du décret d'application autorisant l'utilisation des drones par les acteurs de la sécurité civile (loi sécurité globale)
- ◆ L'UE est l'échelon de solidarité internationale
- ◆ Consolidation et renforcement des moyens
- ◆ Renforcement de la dimension européenne de la formation de l'encadrement des SDIS
- ◆ Développer un système d'alerte des populations européennes
- ◆ Augmentation du budget européen consacré à la coopération en matière de sécurité civile

► **PROMOUVOIR LE VOLONTARIAT**

- ◆ Sensibiliser davantage la jeunesse aux gestes de premiers secours
- ◆ Option engagement au baccalauréat et crédits universitaires attribués aux étudiants sapeurs-pompiers volontaires
- ◆ Valoriser l'engagement associatif avec la création d'un statut de bénévole. Un trimestre de retraite supplémentaire pour 10 ans d'engagement associatif au profit de l'intérêt général
- ◆ Sensibiliser les employeurs au volontariat
- ◆ La DETT ne doit pas s'appliquer aux sapeurs-pompiers volontaires
- ◆ Porter l'ambition d'un cadre juridique spécifique à l'engagement citoyen
- ◆ Elargir le vivier de recrutement, féminisation, fidélisation des volontaires (formation, perspectives)
- ◆ Favorable aux avantages fiscaux pour les indépendants

► **ADAPTER LE MODE DE FINANCEMENT DES SIS**

- ◆ La loi d'orientation et de programmation du ministère de l'intérieur (LOPMI) en préparation fait l'impasse sur la sécurité civile
- ◆ Garantir à tous les sapeurs-pompiers de France la même qualité d'intervention sur tous les territoires

► **INCUBER L'INNOVATION AU CŒUR DES SIS**

3 LA GESTION DES CRISES, UN SAVOIR-FAIRE AU QUOTIDIEN : UNE PLANIFICATION NATIONALE POUR UNE RÉPONSE TERRITORIALE

► **CRÉER UN MINISTÈRE DE LA PROTECTION CIVILE ET DES SITUATIONS D'URGENCE**

- ◆ La DGSCGC visait une organisation plus efficace et agile à l'origine mais échec patent avec déport vers la Santé
- ◆ Création d'un ministère dédié à la sécurité civile à vocation interministérielle, rattaché au ministère de l'Intérieur
- ◆ Relais locaux nécessaires (élus locaux)

► **112 : LE NUMÉRO UNIQUE DE LA RÉPONSE D'URGENCE**

- ◆ Rationalisation des numéros d'urgence nécessaire

► **AMÉLIORER LA RÉSILIENCE DES POPULATIONS**

- ◆ L'ENSOSP doit devenir un instrument de formation à la culture de la gestion de crise y compris sur le plan européen et doit devenir un tremplin vers la haute fonction publique
- ◆ Instauration d'une journée des héros d'hier et d'aujourd'hui le 10 novembre dans tous les établissements scolaires avec place de choix pour les sapeurs-pompiers

Emmanuel MACRON
représenté par
Christophe CASTANER



1 GARANTIR À LA POPULATION UNE RÉPONSE ÉQUITABLE DE SECOURS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

► **GARANTIR LA PÉRENNITÉ** DU MAILLAGE TERRITORIAL
POUR UNE COUVERTURE OPTIMALE QUI REPOSE SUR UN MODÈLE
HYBRIDE PERFORMANT ENTRE VOLONTAIRES ET PROFESSIONNELS

► **GARANTIR AUX SAPEURS-POMPIERS** LA MAÎTRISE DE L'EMPLOI
DE LEURS MOYENS ET LA PROTECTION FACE AUX AGRESSIONS

- ◆ Loi Matras est la matrice qui doit guider l'action à venir de l'Etat
- ◆ Les sapeurs-pompiers ne sont pas des ambulanciers habillés en rouge
- ◆ Besoin de diminuer la charge des missions indues : mieux les rémunérer pour dissuader
- ◆ La présence des régulateurs au sein des SAMU pour mieux organiser les transports sanitaires donne des résultats qu'il faudra évaluer
- ◆ Précision de la définition et conduite des opérations de secours pour refuser une carence
- ◆ Construire une réforme ambitieuse de la garde ambulancière pour éviter la surcharge opérationnelle des sapeurs-pompiers

► **CONSOLIDER LES SERVICES DE SANTÉ**
ET DE SECOURS MÉDICAL (SSSM) DES SIS

2

ÊTRE PRÊT À ASSUMER LES EXIGENCES FUTURES FACE AU DÉFI CLIMATIQUE

► **ACCOMPAGNER MATÉRIELLEMENT** LES SIS POUR FAIRE FACE
À L'URGENCE CLIMATIQUE

- ◆ Moyens supplémentaires obtenus avec soutien de l'UE
- ◆ Depuis 2017 : extension du périmètre des plans communaux de sauvegarde aux risques naturels et plan intercommunaux de sauvegarde rendus obligatoires
- ◆ La PFUE sera l'opportunité de consolider et renforcer les moyens européens

► **PROMOUVOIR LE VOLONTARIAT**

- ◆ Le label employeur partenaire est important
- ◆ La DETT est un problème qui sera combattu. Si nécessaire, engagement de modifier les textes européens.
- ◆ Défavorable aux avantages fiscaux pour les indépendants. Leviers plus simples et efficaces existants.

► **ADAPTER LE MODE DE FINANCEMENT DES SIS**

- ◆ Place certaine des sapeurs-pompiers dans la future LOPMI

► **INCUBER L'INNOVATION AU CŒUR DES SIS**

3

LA GESTION DES CRISES, UN SAVOIR-FAIRE AU QUOTIDIEN : UNE PLANIFICATION NATIONALE POUR UNE RÉPONSE TERRITORIALE

► **CRÉER UN MINISTÈRE DE LA PROTECTION CIVILE**
ET DES SITUATIONS D'URGENCE

- ◆ Préserver le pilotage global du ministère de l'Intérieur car approche globale et meilleure coordination
- ◆ Besoin d'un pilotage d'ensemble, organisation éprouvée et atout pour les sapeurs-pompiers
- ◆ Plutôt un enjeu d'incarnation des enjeux de sécurité civile au sein du ministère de l'Intérieur

► **112 : LE NUMÉRO UNIQUE DE LA RÉPONSE D'URGENCE**

- ◆ Expérimentation de 2 ans des plateformes interservices dans le cadre de la loi Matras dont il faudra tirer promptement les enseignements

► **AMÉLIORER LA RÉSILIENCE DES POPULATIONS**

- ◆ Société de la vigilance nécessaire avec sapeurs-pompiers au coeur des dispositifs : formation massive aux gestes de premiers secours, schémas nationaux de sécurité civile.
- ◆ Besoin d'associer les sapeurs-pompiers dans la création, l'invention, la réflexion.

Marine LE PEN



1 GARANTIR À LA POPULATION UNE RÉPONSE ÉQUITABLE DE SECOURS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

GARANTIR LA PÉRENNITÉ DU MAILLAGE TERRITORIAL POUR UNE COUVERTURE OPTIMALE QUI REPOSE SUR UN MODÈLE HYBRIDE PERFORMANT ENTRE VOLONTAIRES ET PROFESSIONNELS

- ◆ Accord du maire obligatoire pour la fermeture d'un centre de secours
- ◆ Plus aucune fermeture de centre de secours sans consensus fondé sur l'amélioration du service rendu

GARANTIR AUX SAPEURS-POMPIERS LA MAÎTRISE DE L'EMPLOI DE LEURS MOYENS ET LA PROTECTION FACE AUX AGRESSIONS

- ◆ Refus de confier au SDIS des transports sanitaires jugés peu ou pas lucratifs par les transporteurs privés
- ◆ Remboursement à l'euro près et non plus de manière forfaitaire lorsque des SDIS interviendront sur des situations non-urgentes de carence
- ◆ Confier en priorité les missions non-urgentes à des services privés ad hoc
- ◆ Nécessité que les sapeurs-pompiers pratiquent des actes de soins d'urgence
- ◆ Renforcement du système de santé : fin des fermetures de lit, mise en place d'urgences gériatriques, renforcement des urgences
- ◆ Recentrer les missions vers l'urgence.
- ◆ Sécurité des sapeurs-pompiers : faire appliquer la loi en faveur des représentants de l'autorité publique ou des personnes participant au service public ; peines planchers ; rétablir la loi anti-casseurs pour lutter contre les actions en bande ; acter l'anonymat des plaintes à la suite d'une agression

CONSOLIDER LES SERVICES DE SANTÉ ET DE SECOURS MÉDICAL (SSSM) DES SIS

2 ÊTRE PRÊT À ASSUMER LES EXIGENCES FUTURES FACE AU DÉFI CLIMATIQUE

▶ ACCOMPAGNER MATÉRIELLEMENT LES SIS POUR FAIRE FACE À L'URGENCE CLIMATIQUE

- ◆ Fonds souverain national permettant de contribuer à la formation des sapeurs-pompiers, au soutien de la compétitivité de la filière industrielle nationale de la protection sociale et à la création d'une firetech française
- ◆ Renouvellement de la flotte d'hélicoptères et de canaïres
- ◆ Relancer la filière de production de la flotte aérienne à travers la coopération intergouvernementale associant les pays méditerranéens.
- ◆ Création d'un fonds de soutien alimenté et géré par la DGSCGC
- ◆ Financement dédié à la mise en place de pactes capacitaires au sein des SIS
- ◆ Création d'une réserve nationale d'intervention par l'ENSOSP, notamment concernant les risques NRBC
- ◆ Coopération avec l'UE pour une coopération stratégique

▶ PROMOUVOIR LE VOLONTARIAT

- ◆ Refus d'appliquer la DETT si elle venait à s'appliquer au volontariat et aux AASC, ainsi qu'aux armées
- ◆ Exonération partielle de charges patronales pour les employeurs
- ◆ Favorable à des dispositifs en faveur des indépendants : réduction d'impôts, par exemple.
- ◆ Formation SPV éligible au compte personnel de formation

▶ ADAPTER LE MODE DE FINANCEMENT DES SIS

- ◆ Loi de programmation en matière de sécurité civile présentée au Parlement

▶ INCUBER L'INNOVATION AU CŒUR DES SIS

- ◆ Participation du fonds souverain nouvellement créé à la politique d'innovation de sécurité civile

3 LA GESTION DES CRISES, UN SAVOIR-FAIRE AU QUOTIDIEN : UNE PLANIFICATION NATIONALE POUR UNE RÉPONSE TERRITORIALE

▶ CRÉER UN MINISTÈRE DE LA PROTECTION CIVILE ET DES SITUATIONS D'URGENCE

- ◆ Attachée à l'unité du ministère de l'Intérieur
- ◆ Unité de commandement importante au niveau central (ministère) comme au niveau local (préfet)
- ◆ Favorable à un ministre délégué à la sécurité civile auprès du ministre de l'Intérieur, à dimension interministérielle

▶ 112 : LE NUMÉRO UNIQUE DE LA RÉPONSE D'URGENCE

- ◆ Généralisation des plateformes interservices

▶ AMÉLIORER LA RÉSILIENCE DES POPULATIONS

- ◆ L'ENSOSP doit évoluer pour devenir un pôle de référence en matière de gestion de crise
- ◆ Diffusion de la culture de prévention des risques avec une loi sur l'engagement citoyen

Yannick JADOT
représenté par
Delphine BATHO



1 GARANTIR À LA POPULATION UNE RÉPONSE ÉQUITABLE DE SECOURS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

► GARANTIR LA PÉRENNITÉ DU MAILLAGE TERRITORIAL POUR UNE COUVERTURE OPTIMALE QUI REPOSE SUR UN MODÈLE HYBRIDE PERFORMANT ENTRE VOLONTAIRES ET PROFESSIONNELS

- ◆ Favorable à un bouclier rural interdisant la fermeture de tout service public

► GARANTIR AUX SAPEURS-POMPIERS LA MAÎTRISE DE L'EMPLOI DE LEURS MOYENS ET LA PROTECTION FACE AUX AGRESSIONS

- ◆ Mettre fin aux déserts médicaux : ne plus permettre le conventionnement de médecins dans les territoires où l'offre est suffisante et instaurer une obligation transitoire et temporaire d'installation des jeunes internes dans les territoires ruraux
- ◆ Lutter contre les inégalités en matière de transports sanitaires dans le cadre de la réforme de la garde ambulancière

► CONSOLIDER LES SERVICES DE SANTÉ ET DE SECOURS MÉDICAL (SSSM) DES SIS

2

ÊTRE PRÊT À ASSUMER LES EXIGENCES FUTURES FACE AU DÉFI CLIMATIQUE

► ACCOMPAGNER MATÉRIELLEMENT LES SIS POUR FAIRE FACE À L'URGENCE CLIMATIQUE

- ◆ Loi de programmation et doublement du budget de la sécurité civile pour le porter à 1 milliards d'euros
- ◆ Aides à l'investissement de l'Etat en faveur des SDIS
- ◆ L'Europe de la défense doit inspirer la logique de coopération en matière de sécurité civile
- ◆ Augmenter les moyens d'entraide à l'international
- ◆ Renforcer les moyens nationaux et notamment les états-majors zonaux, leurs capacités d'expertise et les centres opérationnels zonaux.

► PROMOUVOIR LE VOLONTARIAT

- ◆ Nécessité d'une directive protectrice de l'engagement citoyen. La DETT n'a pas vocation à s'appliquer au volontariat.
- ◆ Objectif de 250 000 volontaires en France
- ◆ Incitation en direction des employeurs : exonérations, aides exceptionnelles comparables aux embauches apprentis ; besoin de dispositifs pragmatiques
- ◆ Doublement du taux horaire nominal
- ◆ Revoir la situation Etat/collectivités territoriales : sortir du pacte de Cahors
- ◆ Favorable à des dispositions facilitatrices pour les indépendants

► ADAPTER LE MODE DE FINANCEMENT DES SIS

- ◆ Loi de programmation
- ◆ Aides à l'investissement de l'Etat pour les SDIS

► INCUBER L'INNOVATION AU CŒUR DES SIS

3

LA GESTION DES CRISES, UN SAVOIR-FAIRE AU QUOTIDIEN : UNE PLANIFICATION NATIONALE POUR UNE RÉPONSE TERRITORIALE

► CRÉER UN MINISTÈRE DE LA PROTECTION CIVILE ET DES SITUATIONS D'URGENCE

- ◆ Reconnaître la sécurité civile comme une priorité absolue de la sécurité nationale (basculement vers une nouvelle ère : l'anthropocène)
- ◆ Création d'un ministère de la résilience, de la protection civile et des situations d'urgence (ministère régalien de plein exercice)
- ◆ Anticiper et prévenir les risques
- ◆ Expertise de haut niveau des sapeurs-pompiers requise dans le cadre d'un travail global sur l'évacuation des habitants, la maîtrise de l'urbanisme, les règles de construction et de débroussaillage

► 112 : LE NUMÉRO UNIQUE DE LA RÉPONSE D'URGENCE

► AMÉLIORER LA RÉSILIENCE DES POPULATIONS

- ◆ Formation massive de la jeunesse aux gestes de premiers secours, aux conduites à tenir
- ◆ Campagne d'information sur le modèle de la sécurité routière
- ◆ Mise en place d'un système d'alerte moderne
- ◆ Exercices dans le cadre d'une journée nationale de prévention des catastrophes et des risques
- ◆ Revue stratégique de la vulnérabilité des infrastructures essentielles à la sécurité nationale

Fabien ROUSSEL
représenté par
Éliane ASSASSI



1 GARANTIR À LA POPULATION UNE RÉPONSE ÉQUITABLE DE SECOURS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

► **GARANTIR LA PÉRENNITÉ DU MAILLAGE TERRITORIAL**
POUR UNE COUVERTURE OPTIMALE QUI REPOSE SUR UN MODÈLE
HYBRIDE PERFORMANT ENTRE VOLONTAIRES ET PROFESSIONNELS

► **GARANTIR AUX SAPEURS-POMPIERS LA MAÎTRISE DE L'EMPLOI**
DE LEURS MOYENS ET LA PROTECTION FACE AUX AGRESSIONS

- ◆ Plan d'investissement massif dans les services publics pour réduire la charge opérationnelle des sapeurs-pompiers en amont et en aval (27 milliards d'euros par année) avec 500 000 embauches (santé, éducation, sécurité, recherche, justice) + 60 milliards d'euros consacrés au plan de développement et de rénovation du service public
- ◆ Refonder le système de santé pour soulager les sapeurs-pompiers
- ◆ Agressions en intervention liées au recul du service public mais sanction accrues et caméras-piétons ne sont pas la solution
- ◆ Solution : meilleure définition du périmètre d'intervention

► **CONSOLIDER LES SERVICES DE SANTÉ ET DE SECOURS MÉDICAL**
(SSSM) DES SIS

2

ÊTRE PRÊT À ASSUMER LES EXIGENCES FUTURES FACE AU DÉFI CLIMATIQUE

► **ACCOMPAGNER MATÉRIELLEMENT LES SIS POUR FAIRE FACE**
À L'URGENCE CLIMATIQUE

- ◆ Grande politique publique dotée de 140 milliards d'euros par an conforme au rapport du GIEC
- ◆ Création d'un fonds écologique et social abondé par l'Etat et les entreprises
- ◆ Renforcement de l'aide à l'investissement de l'Etat en faveur des collectivités locales
- ◆ Favoriser davantage les relations internationales entre sapeurs-pompiers
- ◆ Création d'écoles spécialisées pour favoriser les échanges et la formation aux nouveaux enjeux
- ◆ Prévoir de nouveaux équipements et investir dans l'innovation

► **PROMOUVOIR LE VOLONTARIAT**

- ◆ Sous-effectif chronique de sapeurs-pompiers professionnels, donc utilisation du volontariat comme palliatif
- ◆ Volontariat très méconnu et souffre de certaines images d'Epinal : rendre le volontariat plus attractif, mieux encadré et moins genré
- ◆ Réduire le temps de travail
- ◆ Nécessité d'aborder l'enjeu du temps de travail des SPV
- ◆ Renforcement des effectifs sapeurs-pompiers professionnels nécessaire
- ◆ Défavorable aux avantages fiscaux pour les indépendants par ailleurs volontaires

► **ADAPTER LE MODE DE FINANCEMENT DES SIS**

► **INCUBER L'INNOVATION AU CŒUR DES SIS**

- ◆ Investissement dans la recherche et l'innovation en matière de sécurité civile dans le cadre d'un renforcement de la dépense publique dans le service public

3

LA GESTION DES CRISES, UN SAVOIR-FAIRE AU QUOTIDIEN : UNE PLANIFICATION NATIONALE POUR UNE RÉPONSE TERRITORIALE

► **CRÉER UN MINISTÈRE DE LA PROTECTION CIVILE**
ET DES SITUATIONS D'URGENCE

- ◆ Favorable à un secrétariat d'Etat rattaché au Premier ministre

► **112 : LE NUMÉRO UNIQUE DE LA RÉPONSE D'URGENCE**

► **AMÉLIORER LA RÉSILIENCE DES POPULATIONS**

- ◆ Dynamiser la formation de la population aux gestes de premiers secours

Nicolas DUPONT-AIGNAN



1 GARANTIR À LA POPULATION UNE RÉPONSE ÉQUITABLE DE SECOURS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

► **GARANTIR LA PÉRENNITÉ DU MAILLAGE TERRITORIAL POUR UNE COUVERTURE OPTIMALE QUI REPOSE SUR UN MODÈLE HYBRIDE PERFORMANT ENTRE VOLONTAIRES ET PROFESSIONNELS**

- ◆ Accord du maire obligatoire pour fermeture d'un centre de secours

► **GARANTIR AUX SAPEURS-POMPIERS LA MAÎTRISE DE L'EMPLOI DE LEURS MOYENS ET LA PROTECTION FACE AUX AGRESSIONS**

- ◆ Nécessité de reconstruire le service public (police, gendarmerie, santé) et recréer de vrais systèmes ambulanciers
- ◆ Pratique des gestes de soins d'urgence par les sapeurs-pompiers indispensable
- ◆ Besoin d'une vision nationale avec péréquation
- ◆ Sécurité : dégradation quotidienne, laxisme judiciaire donc grande réforme judiciaire et peines planchers

► **CONSOLIDER LES SERVICES DE SANTÉ ET DE SECOURS MÉDICAL (SSSM) DES SIS**

2

ÊTRE PRÊT À ASSUMER LES EXIGENCES FUTURES FACE AU DÉFI CLIMATIQUE

► **ACCOMPAGNER MATÉRIELLEMENT LES SIS POUR FAIRE FACE À L'URGENCE CLIMATIQUE**

- ◆ Coopérations internationales nécessaires (canadairs)
- ◆ Enjeux des grands équipements stratégiques

► **PROMOUVOIR LE VOLONTARIAT**

- ◆ Refus d'appliquer la DETT
- ◆ Accompagner le volontariat : bonification retraite d'un trimestre tous les 10 ans
- ◆ Allègement de charges pour les employeurs de SPV
- ◆ Rétablissement du service national civique de 3 mois avec implication des SIS
- ◆ Favorable à des mesures facilitatrices pour les indépendants par ailleurs volontaires

► **ADAPTER LE MODE DE FINANCEMENT DES SIS**

- ◆ Fonds national de péréquation entre départements pour aider à l'organisation matérielle

► **INCUBER L'INNOVATION AU CŒUR DES SIS**

3

LA GESTION DES CRISES, UN SAVOIR-FAIRE AU QUOTIDIEN : UNE PLANIFICATION NATIONALE POUR UNE RÉPONSE TERRITORIALE

► **CRÉER UN MINISTÈRE DE LA PROTECTION CIVILE ET DES SITUATIONS D'URGENCE**

- ◆ Création d'un ministère de la protection civile rattaché au Premier ministre : seule condition d'une vision globale, d'une meilleure puissance financière
- ◆ Favorable à la dissolution des ARS pour revenir à des directions départementales véritablement ancrées sur le terrain
- ◆ Revoir le fonctionnement de l'ENSOSP pour favoriser les passerelles en vue de faciliter les mobilités

► **112 : LE NUMÉRO UNIQUE DE LA RÉPONSE D'URGENCE**

► **AMÉLIORER LA RÉSILIENCE DES POPULATIONS**

- ◆ Besoin d'apprendre l'engagement dès la scolarité

Eric ZEMMOUR
représenté par
Stéphane RAVIER



1 GARANTIR À LA POPULATION UNE RÉPONSE ÉQUITABLE DE SECOURS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

► **GARANTIR LA PÉRENNITÉ** DU MAILLAGE TERRITORIAL
POUR UNE COUVERTURE OPTIMALE QUI REPOSE SUR UN MODÈLE
HYBRIDE PERFORMANT ENTRE VOLONTAIRES ET PROFESSIONNELS

► **GARANTIR AUX SAPEURS-POMPIERS** LA MAÎTRISE DE L'EMPLOI
DE LEURS MOYENS ET LA PROTECTION FACE AUX AGRESSIONS

- ◆ Redéfinition précise des missions des services de secours en lien avec ambulanciers et Samu
- ◆ Mettre fin aux rivalités institutionnelles entre les acteurs du secours
- ◆ Peines planchers pour lutter contre les agressions

► **CONSOLIDER LES SERVICES DE SANTÉ ET DE SECOURS MÉDICAL (SSSM) DES SIS**

- ◆ Expérimentation de la création de personnels paramédicaux dans les SDIS (sur modèle américain)

2 ÊTRE PRÊT À ASSUMER LES EXIGENCES FUTURES FACE AU DÉFI CLIMATIQUE

► **ACCOMPAGNER MATÉRIELLEMENT** LES SIS POUR FAIRE FACE
À L'URGENCE CLIMATIQUE

- ◆ Coopération nécessaire mais autonomie indispensable en vue de l'efficacité et du développement des moyens contre une mutualisation porteuse d'un affaiblissement des moyens
- ◆ Former les autres pays et renforcer les liens

► **PROMOUVOIR LE VOLONTARIAT**

- ◆ Vaste campagne de recrutement de SPV
- ◆ Activation des leviers fiscal, indemnitaire, statutaire (bonification retraite) pour une reconnaissance accrue
- ◆ Implication du monde de l'éducation avec la mise en place de filières spécifiques
- ◆ Valorisation des sapeurs-pompiers dans le cadre de l'honorariat
- ◆ Sanctuarisation du statut SPV : inscrire dans la loi statut du SPV et opposition claire à l'influence de l'UE sur le sujet
- ◆ Allègement fiscaux et crédit d'impôt pour les indépendants sous condition d'engagement minimal SPV

► **ADAPTER LE MODE DE FINANCEMENT DES SIS**

► **INCUBER L'INNOVATION** AU CŒUR DES SIS

3 LA GESTION DES CRISES, UN SAVOIR-FAIRE AU QUOTIDIEN : UNE PLANIFICATION NATIONALE POUR UNE RÉPONSE TERRITORIALE

► **CRÉER UN MINISTÈRE DE LA PROTECTION CIVILE
ET DES SITUATIONS D'URGENCE**

- ◆ Pas de proposition en ce sens
- ◆ Besoin certain d'une dimension interministérielle réaffirmée
- ◆ Echelon départemental efficace et coordination nationale indispensable
- ◆ Renforcement et réaffirmation de la place de la DGSCGC via une loi de programmation

► **112 : LE NUMÉRO UNIQUE** DE LA RÉPONSE D'URGENCE

► **AMÉLIORER LA RÉSILIENCE DES POPULATIONS**

- ◆ Projet de société nécessaire : société de la responsabilité (citoyen comme premier acteur de sa sécurité)
- ◆ Valorisation des JSP, notamment par une sensibilisation dans les collèges et aide financière (prêt à taux réduit) pour le passage du permis de conduire sous condition d'engagement minimal comme SPV
- ◆ Instauration d'un cours de secourisme au collège

